
RMI Report 2022

Résultat thématiques



Changement climatique

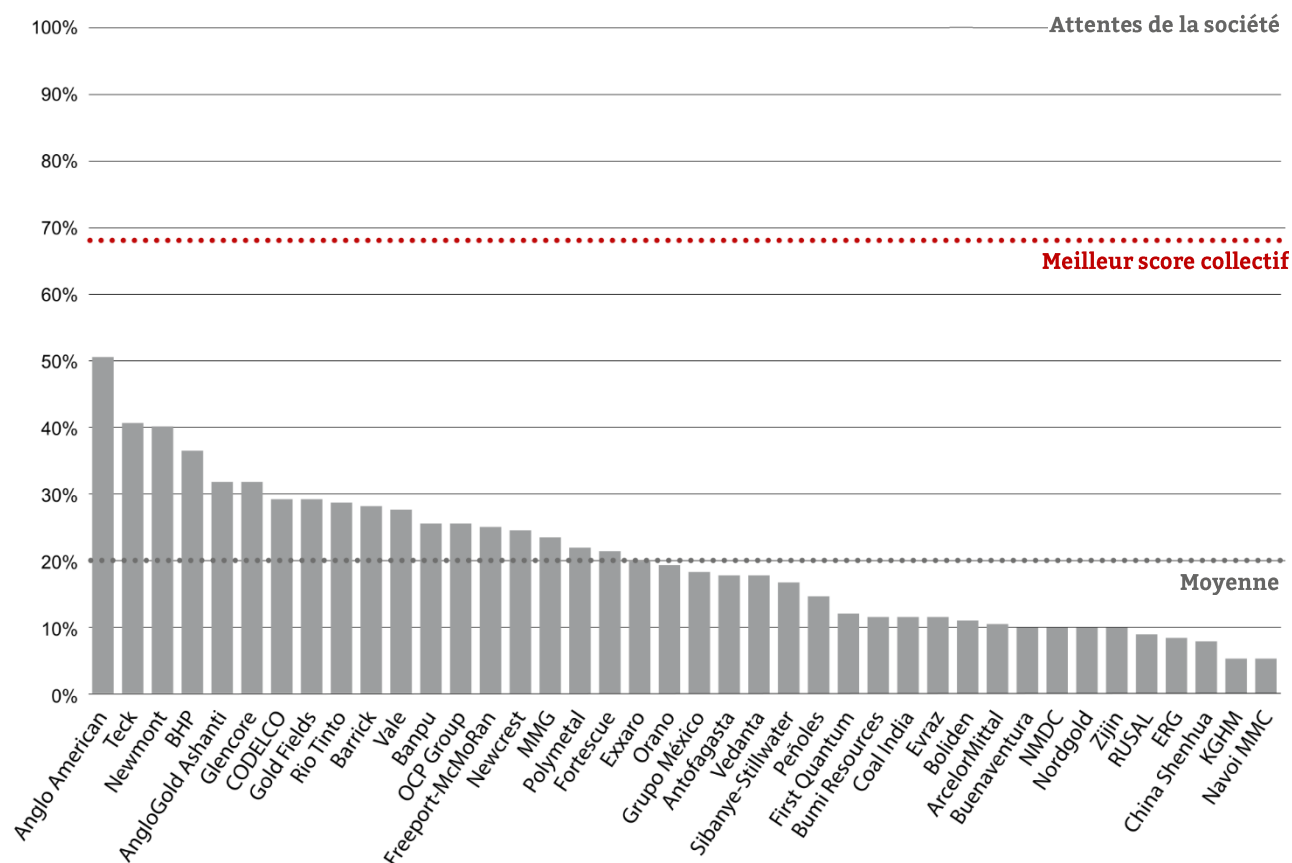
Changement climatique



Les indicateurs de changement climatique évaluent dans quelle mesure les entreprises minières s'efforcent de réduire leur impact global sur le changement climatique (y compris les émissions de portée 1, 2 et 3) et abordent les questions liées au climat telles que l'eau, la biodiversité, la santé et la sécurité des résidus. Ils évaluent également dans quelle mesure les entreprises abordent la façon dont le changement climatique peut exacerber les impacts négatifs de leurs activités sur les Communautés locales, les travailleur-e-s et les environnements.

Les résultats de l'évaluation montrent qu'une action de grande envergure en matière de climat est loin d'être la norme. La performance globale n'atteint en moyenne que 20 %, et les résultats de nombreuses entreprises en matière de climat se limitent en grande partie au suivi et à la communication de leurs données sur les émissions. Les preuves d'action sur d'autres questions liées au climat, telles que l'eau, la sécurité des résidus, la santé et la biodiversité, sont généralement faibles. En même temps, les entreprises ont montré collectivement qu'une amélioration significative est à leur portée, si elles adoptent les bonnes pratiques démontrées par leurs pairs, comme le montre le meilleur score collectif de 68%.

Résultats en matière de changement climatique



EXEMPLES DE RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Sécurité des résidus

Malgré les preuves solides que le changement climatique augmente le risque de défaillance des digues à résidus, les entreprises affichent des résultats très mitigés en ce qui concerne la gestion efficace des risques liés à leurs installations de stockage des résidus (tailing storage facilities – TSF). Seules quelques entreprises montrent des preuves de la réalisation d'audits ou d'examen par des tiers sur l'efficacité de leurs mesures pour faire face aux risques potentiels liés à leurs installations de stockage des résidus, y compris les infiltrations et les ruptures de digues de résidus.



Suivi des performances en matière d'émissions de gaz à effet de serre

Les rapports publics sur les émissions de gaz à effet de serre sont devenus une pratique courante. Presque toutes les entreprises évaluées publient au moins quelques données sur leurs émissions et 14 d'entre elles suivent et rendent compte de leurs émissions des catégories 1, 2 et 3 par rapport à des objectifs de réduction (voir le spectre des scores ci-dessous). Cependant, les entreprises montrent beaucoup moins d'éléments indiquant qu'elles ont examiné l'efficacité de leurs mesures de réduction des émissions et qu'elles ont pris des mesures pour améliorer leurs performances dans ce domaine, avec un score moyen de 7 % pour ces efforts d'amélioration continue.



0 score Full score

TENDANCES

L'action en faveur du climat reste limitée

Alors qu'un plus grand nombre d'entreprises suivent et rendent compte désormais de leurs émissions de gaz à effet de serre, y compris, plus récemment, des émissions de niveau 3, les preuves sont encore très faibles en ce qui concerne les autres mesures visant à traiter les questions liées au climat. Par exemple, alors que de nombreuses entreprises évaluent les risques liés au changement climatique pour leurs activités, aucune amélioration n'a été constatée dans l'étendue des efforts des entreprises pour évaluer et traiter la manière dont le changement climatique peut exacerber les impacts de leurs activités sur les Communautés, les travailleur·e·s ou l'environnement. En effet, il n'y a pratiquement aucune preuve qu'une telle évaluation des risques soit effectuée ; les entreprises n'obtiennent qu'un score moyen de 5% sur cette question.

EXEMPLE DES MEILLEURES PRATIQUES

Évaluation des risques climatiques au-delà de l'entreprise

Gold Fields est l'une des rares entreprises à faire preuve d'une perspective plus large dans son analyse des risques climatiques. Le rapport 2020 de l'entreprise sur le changement climatique mentionne des risques non seulement pour ses activités, mais aussi pour les Communautés locales et les travailleur·e·s, citant par exemple une vulnérabilité accrue aux maladies et à l'insécurité de l'eau. Son PDG a déclaré publiquement : « l'une des considérations essentielles de toutes nos stratégies futures sera de prendre en compte l'impact de l'évolution rapide du climat sur nos activités, nos employé·e·s, nos Communautés d'accueil et l'environnement naturel dans lequel nous opérons. »

LIEN VERS L'ACTION SUR LES SITES MINIERES

Sites miniers essentiels pour le climat

Plus de 60 % des 250 sites miniers évalués produisent des minéraux essentiels à la transition énergétique. Ces sites miniers essentiels pour le climat ne sont pas plus performants que les autres sites évalués, qui ne font pas preuve de respect à l'égard des parties prenantes locales. Ils n'obtiennent qu'un score moyen de 9 % pour ce qui est de l'information et de l'engagement auprès des Communautés et des travailleur·e·s sur des questions fondamentales telles que les impacts environnementaux, le contenu local, la sécurité et les réclamations. Cette situation soulève de sérieuses inquiétudes quant à la manière dont le passage aux énergies renouvelables, pourtant indispensable, sera à la hauteur de son étiquette « verte ». Il est indispensable que l'augmentation de la demande de minéraux de transition ne se traduise pas par une augmentation des dommages causés aux personnes et aux environnements affectés par l'exploitation minière.

Avertissement

Les constatations, conclusions et interprétations contenues dans le présent rapport RMI Report 2022 ne reflètent pas nécessairement les points de vue des bailleurs de fonds, administrateur·rices et employé·es de la Responsible Mining Foundation, ni des autres personnes ayant participé aux consultations ou contribué à ce rapport comme conseillers.

Le présent rapport est publié à titre d'information uniquement et n'est nullement destiné à un usage promotionnel. Ce rapport ne fournit aucun conseil ni recommandation sur le plan comptable, juridique, fiscal ou propre aux investissements, et il ne constitue ni une offre ni un démarchage en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers d'aucune sorte. Pour comprendre pleinement la méthodologie du RMI Report 2022, il convient de consulter les sections correspondantes du site Internet.

Le RMI Report 2022 cherche des preuves relatives aux politiques et pratiques des entreprises sur les questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance (EESG), mais ne cherche pas à mesurer les résultats concrets obtenus sur ces questions EESG. Les résultats sont basés uniquement sur des éléments provenant du domaine public ou fournis par les entreprises en tant que données ouvertes. Bien que ces informations soient considérées comme fiables, rien ne garantit leur exactitude et leur exhaustivité. De même, ces informations ne permettent pas d'exclure l'existence de politiques et de pratiques que le RMI Report 2022 n'a pas pu prendre en compte aux fins de l'évaluation. À cet égard, les résultats des entreprises dont les scores sont faibles ne reflètent pas nécessairement l'absence de politiques et de pratiques pertinentes, mais peuvent s'expliquer par des lacunes en termes de reporting public, des restrictions d'accès à l'information et/ ou des difficultés d'accès au portail web du RMI pour les entreprises.

Il convient de noter que, avant la publication du présent rapport, chaque entreprise figurant dans le RMI a été invitée à vérifier l'exactitude factuelle des données et des preuves contextuelles sur lesquelles se fonde le RMI, et à passer en revue les informations propres à l'entreprise dans la bibliothèque de documents du RMI.

Les noms et frontières sur les cartes ne reflètent pas une position officielle de la part de la RMF ni des personnes impliquées dans sa gouvernance, ses employé·es ou ses prestataires de services. Les cartes sont utilisées à titre indicatif et ne sont en aucun cas l'expression de l'opinion de la RMF en ce qui concerne les statuts légaux des pays ou territoires, ou en matière de délimitation des frontières ou limites territoriales. Chaque fois que nécessaire, ce sont les approches de l'ONU vis-à-vis de la représentation des frontières qui ont été prises en compte.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier l'exactitude des traductions, la version anglaise du document doit être considérée comme la version définitive. Le RMI se réserve le droit de publier des rectificatifs sur son site Internet et les lecteur·rices du rapport RMI Report 2022 sont invité·es à consulter le site Internet pour toute correction ou modification www.responsibleminingindex.org.

Mention relative aux droits d'auteur

Toutes les données et contenus écrits sont mis à disposition selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 (CC BY-NC 4.0).



Le contenu couvert par la licence ne peut être utilisé ni à des fins commerciales, ni de manière discriminatoire, dégradante ou faussé. En cas d'utilisation, veuillez créditer comme suit « Responsible Mining Foundation (RMF), RMI Report 2022 ». Les images, photographies et vidéos présentées.

www.responsibleminingindex.org